CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR DE LA REGLEMENTATION

LA PÊCHE

La pêche de requins et la détention de tout ou partie de l'animal, quel que soit leurs objets, sont interdites.

LE TOURISME

Dans les lagons, les passes et dans un rayon de 1 kilomètre centré sur l'axe de la passe, **toute activité** à titre gratuit ou onéreux, **basée sur l'observation des requins préalablement attirés par l'homme**, par le biais notamment de nourriture **est interdite**.

LE COMMERCE

Le commerce, la mise en vente, la vente et l'achat de tout ou partie de requin y compris montés en articles de bijouteries sont interdits.

Direction de l'environnement
Quart. Mission - colline de Putiaoro
BP 4562 - 98713 Papeete
Tél :47 66 66
Fax : 41 92 52

Service de la pêche
BP 20 Papeete
Tél : 50 25 50
Fax : 43 49 79

Tahiti Tourisme
Fare Manihini
BP 1710 -98 713 Papeete
Tel : (689) 50 57 12
Fax : (689) 45 16 78
E-mail : info@tahiti-tourisme.pf

Douanes de Polynésie française
B.P. 9006 Motu Uta
Tel : 50-55-50
Fax : 43-55-45
E-mail : secretariat@douane.pf

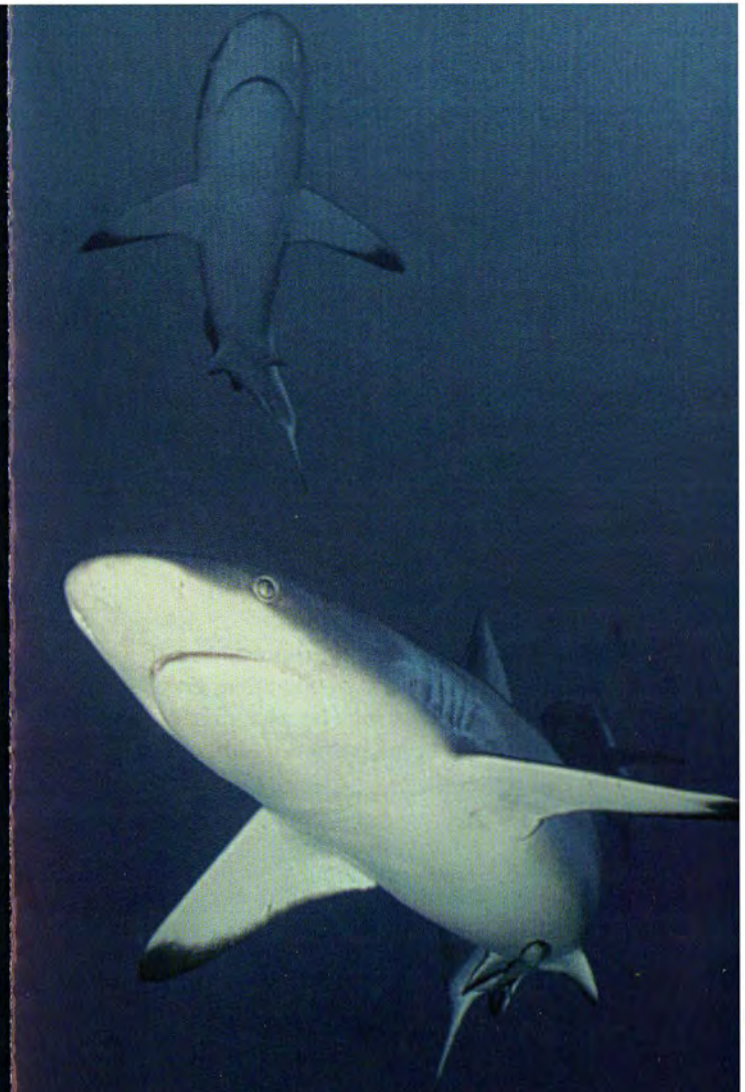

LES REQUINS EN POLYNÉSIE

Ministère en charge de l'environnement
Direction de l'environnement

LE REQUIN, PATRIMOINE POLYNÉSIEN

Le requin ou *ma'o* a toujours impressionné par sa pureté et sa puissance. Les Polynésiens, navigateurs et pêcheurs, comptaient sur lui, protecteur et confident, pour veiller sur leurs sorties en mer. Les requins inspirèrent de nombreuses légendes et motifs de tatouage. À noter également que plusieurs parties du corps de l'animal étaient utilisées traditionnellement lors de cérémonies sacrées.

Les requins font partie du patrimoine naturel et culturel de la Polynésie française. Ils sont un maillon indispensable de l'écologie des récifs. Malheureusement, les caractéristiques de leur cycle de vie (reproduction faible, croissance lente et longue durée de vie) en font une espèce vulnérable dont le risque de disparition ne doit pas être sous-estimé.

Animal fascinant, le requin représente par ailleurs un atout touristique non négligeable. En effet, la Polynésie est une des destinations les plus prisées pour la plongée sous-marine et plus particulièrement pour l'observation des requins.

BIOLOGIE DU REQUIN

Au fil des 400 millions d'années d'évolution, le requin s'est doté de caractéristiques étonnantes qui lui permettent d'être présent dans tout type d'environnement marin et d'être dominateur dans ce milieu.

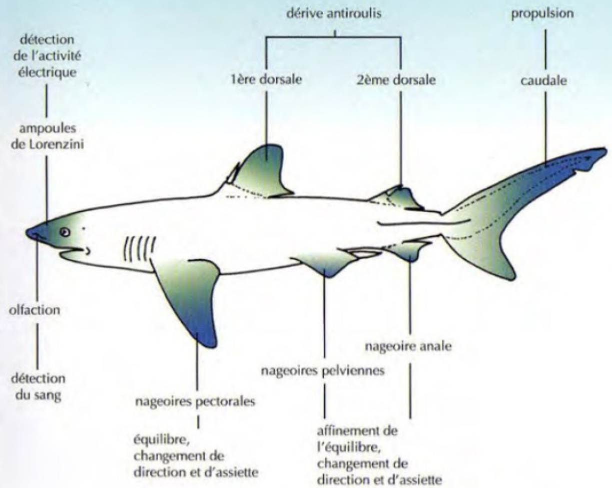

19 ESPÈCES SONT PRÉSENTES EN POLYNÉSIE

LE REQUIN : PROTECTION OU GESTION DE SON EXPLOITATION ?

Les connaissances actuelles qui se fondent sur les taux de capture indiquent que de nombreux stocks de requins sont menacés dans le monde. La pêche aux ailerons contribue à cette menace. Il est donc urgent d'arrêter cette pratique.

Par arrêté n°0396/CM du 28.04.06, la Polynésie française protège toute espèce de requins recensée sur le Territoire hormis le mako. Néanmoins, le mako étant pêché à petite échelle et commercialisé pour sa chair, des études sont menées pour suivre de plus près l'évolution de son stock.
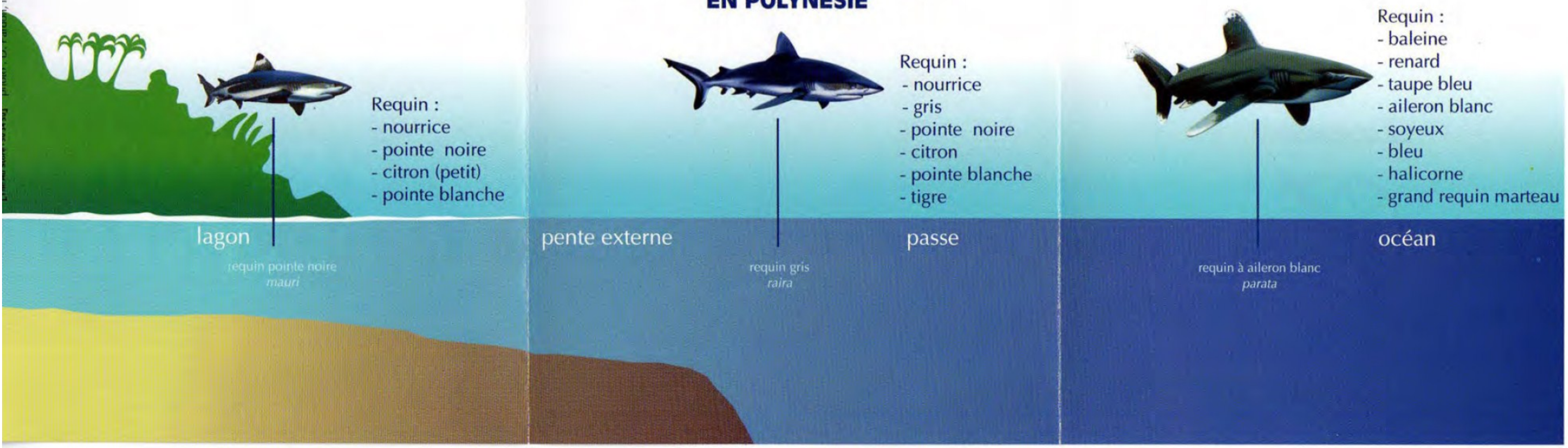
La réglementation interdit la pêche aux ailerons dans toute la Polynésie française, ainsi que le nourrissage des requins dans toutes les passes et tous les lagons.